

STRATEGIE DE L'ELEVAGE AU
BURKINA - FASO

Dr. N'Golo TRAORE

Vétérinaire - Zootechnicien

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
I - Objectifs stratégique et approche.....	1
- Objectifs stratégique de l'Elevage.....	2
- Approche adoptée pour atteindre ces objectifs.....	2
II - Les Ressources.....	3
- 2.1. - Les ressources fourragères.....	3
- 2.2 - Les ressources en eau.....	4
- 2.3.- Les ressources animales.....	5
- 3.4 - La santé animale.....	15
- 2.5 - La commercialisation.....	18
- 2.6 - La gestion du troupeau.....	23
III- Les solutions proposées par les autorités pour la résolution des problèmes de la stratégie.....	24
1. Disponibilités fourragères et aménagement de l'espace rural	24
2. La lutte contre la dégradation des ressources naturelles et la recherche d'un certain équilibre de l'écosystème.....	24
3. L'association agriculture élevage.....	27
4. Contrôle poussé des circuits de commercialisation de bétail et de la viande par l'Etat.....	31
5. Organisation, formation, responsabilisation des producteurs immédiats.....	33
7. Développement de l'élevage des petits ruminants et des volailles.....	37
8. Formation des cadres de l'élevage et polyvalence des agents d'encadrement.....	38
IV. Mise en oeuvre de la stratégie : rôle des différents organismes.....	41
V. Evolution de la politique de l'élevage.....	46
Les problèmes sensibles.....	50

L'importance de l'élevage au Burkina Faso se dégage de son rôle dans le développement socio-économique du pays. Les activités du secteur primaire qui occupent environ 95% de la population totale sont largement tributaires de l'élevage :

soit à titre principal pour certaines populations comme les pasteurs nomades,

soit à titre secondaire pour les agriculteurs et quelques commerçants et fonctionnaires. Jusqu'en 1975 l'élevage occupait la première place dans les exportations du pays. Bien que le coton l'ait dépassé depuis 1979, il fournirait environ 32% de l'ensemble des exportations.

L'aggravation des conditions climatiques et écologiques de l'ensemble des pays sahéliens, la nécessité d'intégrer cette donnée dans tout plan de développement agro-pastoral appellent une analyse approfondie des conditions actuelles, des contraintes et l'élaboration d'une stratégie d'ensemble pouvant favoriser un développement normal du sous-secteur des productions animales.

I/- OBJECTIFS STRATEGIQUES ET APPROCHE

Au cours des cinq dernières années de nombreuses études ont été consacrées à l'analyse de l'élevage au Burkina. Des documents officiels des Autorités politiques indiquent les grandes orientations du secteur rural aux plans économique et politique.

Nous avons pu prendre connaissance de l'essentiel de ces études et documents pendant notre séjour dans le pays. Les entretiens et séances de travail avec les techniciens de l'élevage, les autorités politiques du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, certains représentants des pays et organismes internationaux apportant leur concours au développement des productions animales ont facilité notre compréhension de la situation et l'identification des principales contraintes.

1.1. Les objectifs stratégiques de l'élevage

Le 3^e plan quinquennal fixait au sous-secteur de l'élevage les objectifs généraux ci-après :

1. "Accroître au maximum les productions
2. Organiser la commercialisation de manière à satisfaire les demandes intérieures et extérieures en produits animaux et augmenter le revenu souvent modeste de l'éleveur.
3. Rechercher une intégration plus poussé de l'élevage dans l'économie nationale".

Ces objectifs qui étaient arrêtés en 1980 ont été reprécisés récemment, l'accent étant mis sur la nécessité de sauvegarder l'équilibre écologique. Le séminaire national sur la mise en œuvre de la politique agricole des 23-28 Mars 1985 à Matourkou a dégagé des perspectives pour l'Elevage.

1.2. L'approche adoptée pour atteindre ces objectifs

Depuis les années 1970, le Burkina Faso, comme la plupart des pays membres du CILSS a conçu le développement de son élevage dans l'optique d'une stratification de trois fonctions définies chacune pour une zone géographique : naissance, réélevage, finition.

1. Zone Nord à laquelle est attribuée une fonction de naisseur, de façon à produire plus de lait, base essentielle de l'alimentation dans le Sahel, et des veaux destinés aux zones situées plus au Sud.
2. Zone Centrale dite de réélevage est destinée à accueillir, en plus de son élevage propre, les taurillons de 1-2 ans du sahel.
3. Zone Sud et Ouest considérée comme la zone de finition ou d'embouche, l'aliment y étant disponible et les cultures de céréales et de légumineuses possibles.

La mise en œuvre de la stratégie se réalise par projets et fait appel au point de vue organisationnel à l'intégration des activités rurales dans les Organismes Régionaux de Développement (O.R.D.) soutenus par les sources extérieures de financement. Le service de l'élevage qui a volontiers accepté cette approche pour les actions de production animale, a cependant gardé la main mise sur la protection sanitaire.

3.

L'approche par projets procède en réalité de discussions et négociations avec les bailleurs de fonds dont la position sur tel ou tel aspect du développement est déterminante sur la conception et l'exécution du projet. Il est certain que la cohérence de la stratégie peut en souffrir, d'autant plus qu'il n'existe pas un programme d'ensemble intégrant et liant les différents éléments de cette zonation fonctionnelle de l'élevage. Par ailleurs les différents sous objectifs permettant d'aller vers les 3 objectifs généraux ne sont pas définis dans un ordre prioritaire. C'est à travers les projets qu'on doit rechercher les éléments constitutifs de la stratégie.

Exemple : sur tous les projets conçus et mis en oeuvre ou non de 1970 à nos jours aucun n'a trait à la préparation de la zone nord à ses fonctions de naisseur : alimentation, pâturages, santé animale, levée des contraintes socio-économique au niveau des éleveurs, connaissance de la dynamique du troupeau dans la zone.

Deuxième exemple : alors que dans l'identification des projets un accent est mis sur les actions de production au détriment de la protection sanitaire, dans la réalisation on obtient le contraire, la force de l'habitude privilégiant toujours la santé.

L'analyse ci-dessous qui a trait aux conditions de l'élevage dégagera dans quelle mesure les activités sont conformes à la politique annoncée et quelles contraintes s'opposent à la réalisation des objectifs.

II/- LES RESSOURCES

2.1. Ressources fourragères

Le Burkina Faso s'étend entre le 9°30 et 15° degré de l'attitude nord et entre le 2^e degré de longitude Est et le 5^e degré de longitude Ouest. La superficie est de 274.122 km².

Le substrat géologique est constitué par un massif cristallin ancien formé d'une assise de granit et d'une couche peu épaisse de gréniss et de micashiste. Les sols sont généralement des sols ferrugineux tropicaux, pauvres en minéraux surtout en phosphore.

Le climat permet de distinguer :

- une zone sahélienne et subsahélienne avec une pluviométrie dépassant rarement 600 mm
- une zone soudanienne 800 mm - 1000 comprenant la majeure partie du pays
- une zone soudano-guinéenne 1000 - 1400 mm couvrant une très faible superficie du territoire.

Ce climat dont la dernière décennie de sécheresse a accentué l'aridité conditionne la disponibilité et la répartition des ressources fourragères. L'étude de l'écologiste de la mission relève que :

1. Les pâturages du pays sont fortement surexploités sur la majeure partie du territoire. L'espace restant dans l'Est, dans la partie Sud du Centre, du Sud-Ouest ne suffit pas pour recevoir le surplus du détail qui viendrait d'ailleurs.
2. Les pâturages et les sols sont fortement dégradés au sahel, au centre et dans certaines parties du Sud-Ouest. La formation des galagos et la disparition des graminées perennes et l'embroussaillage défavorisent l'élevage, notamment celui des bovins.
3. Les terres sont très intensément occupées par les cultures de mil essentiellement, sauf au sud-ouest et à l'ouest où se développe la culture du coton. C'est au sud-ouest également que se rencontrent tous les sous-produits agro-industriels.

2.2. Les ressources en eau

2.2.1. Analyse

Les ressources en eau du Burkina Faso sont relativement connues.

Le rapport de l'hydrologue en donne l'inventaire (eaux de surface et eau souterraines), la répartition dans l'espace, les utilisations pour les hommes et le bétail.

L'on relève qu'il n'y a pas d'hydraulique pastorale séparée de l'hydraulique humaine. Il y a une politique d'hydraulique villageoise pour les besoins des hommes et des animaux.

Les cours d'eau permanents des Volta Rouge, Blanche et Noire sont complétés par une politique de création systématique de petits barrages de retenus offrant l'eau aux hommes et aux animaux.

La liste des projets montre une bonne répartition des points d'eau créés ou à créer entre le Nord, le Centre, le Sud-Ouest et l'Est. L'Est paraît avoir été moins pourvu. La précision et les quantifications figurent au rapport de l'hydrologue.

Le pourcentage de réussite puits et forages toujours supérieur à 60 pour 100 indique la disponibilité de l'eau presque dans tout le pays.

Dans la situation actuelle le modélage des points d'eau sur la charge des pâturages n'existe pas et paraît difficile à faire.

Les projets d'élevage qui ont introduit la notion d'hydraulique pastorale pour un meilleur contrôle de l'espace pastoral ont donné lieu à de longues négociations entre sources de financement et autorités du pays. Ce fut le cas du projet d'amélioration de l'élevage traditionnel dans la région des Hauts-Bassins et de la Comoé.

2.2.2. Les contraintes ici sont :

- 1°)- Absence d'une politique d'hydraulique pastorale rendant aléatoire le contrôle de l'utilisation de l'espace pastoral.
- 2°)- Le manque de données sur les moyens d'exhause appropriés pouvant être gérés économiquement par les populations.
- 3°)- L'Absence d'une politique globale et d'une réglementation sur les espaces pastoraux et la gestion foncière des terres.
- 4°)- La connaissance incomplète des nappes souterraines.

2.3. Les ressources animales

Les espèces animales élevées au Burkina Faso sont : les bovins, les ovins, les caprins, les camélins, les équins, les asins, les porcins et les animaux de basse-cours. Les effectifs estimés en 1981 par le service de l'élevage sont les suivants :

Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2.815.000	1.910.000	2.877.000	180.000

Les volailles sont estimées à 20.000.000 environ d'après une étude récente du projet de développement de l'Aviculture villageoise, avec de fortes variations saisonnières

La répartition des bovins, ovins, caprins par départements est donnée dans le tableau N°1.

2.3.1. Les Bovins

On estime que le troupeau bovin est composé de 2/3 de zébus soit : 1.689.000 et 1/3 de taurins soit : 844.500.

Les races bovines du Burkina Faso ont été décrites par le Docteur Vétérinaire TRAORE Seydou dans sa thèse. (1)

Il distingue :

a)- Le zébu peulh. Nigérien variété Mossi pour certains auteurs. Il peuple les plus grandes régions d'élevage du pays : Ouahigouya, Kaya, Dori, Diapaga, Fada N'Gourma. Il a une taille de 1m15 à 1m30 et un poids variant de 250 à 300 kg pour la femelle, 300 à 350 kg pour le mâle. La robe est blanche et uniforme, mais elle peut-être pie-rouge, pie-noire ou rouan.

b)- Le zébu Touareg. Sa taille varie de 1m15 à 1m35 et le poids de 250 à 300 kg chez la vache, de 300 à 350 kg chez le taureau. Le boeuf peut atteindre 400 kg. La robe très variable est souvent noire, fauve foncé, mais surtout pie-noire. Il est décrit au Burkina sous le nom de Silmi-Mossi.

c)- Le zébu Maure. Il est faiblement représenté dans la partie sahélienne Nord de la région de Dori. C'est un animal haut sur pattes 1m25 à 1m30 chez le taureau, 1m40 à 1m50 chez le boeuf. La robe est fauve, rouge ou pie-rouge.

(1) Seydou TRAORE, Docteur Vétérinaire

L'Elevage bovin en Haute-Volta. Importance relative du zébu et du Taurin - Lyon - 1964

TABLEAU n° 1 / - EFFECTIF ESTIME DU CHEPTEL BOVINS, OVINS-CAPRINS EN 1983 -

BASE 2 % DE CROISSANCE PAR AN

DEPARTEMENTS	BOVINS		OVINS-CAPRINS	
	NOMBRE	POURCENTAGE	NOMBRE	POURCENTAGE
OUAHIGOUYA	131.590	4,5	365.580	7,0
DORI	587.790	20,0	941.510	18,0
KOUDOUGOU	263.180	9,0	313.840	6,0
OUAGADOUGOU	322.610	11,0	418.440	8,0
GAOUA	131.590	4,5	313.840	6,0
FADA N'GOURMA	380.970	13,0	521.930	10,0
TENKODOGO	131.590	4,5	156.350	3,0
DEDOUGOU	380.970	13,0	627.670	12,0
BOBO-DIOULASSO	205.880	7,0	470.200	9,0
KAYA	263.180	9,0	784.000	15,0
BANFORA	131.590	4,5	313.840	6,0
ENSEMBLE PAYS	2.928.940	100,0	5.227.200	100,0

Source : Projection à partir des estimations de 1980 du Bilan Diagnostic :

taux de croissance : Bovins : 2 %

Ovins-Caprins : 4 %

n'a qu'une valeur à titre indicatif .-

d)- Le zébu Azaouak : est introduit récemment en station et chez quelques éleveurs privés. Effectif insignifiant. Dans son pays d'origine (Niger) c'est un animal de grand format pouvant peser en moyenne 350 à 400 kg. La robe est froment ou fauve. C'est un bon animal laitier parmi les races de l'Ouest Africain.

e)- La race N'Dama. Ce taurin à cornes longues est originaire du Fouta Djallon en Guinée. Mais au fur et à mesure de son irradiation vers les zones avoisinantes, il a varié dans sa conformation en se croisant d'une part avec les zébus de la zone subsahélienne et d'autre part avec les petits taurins de la région côtière. C'est pourquoi certains auteurs distinguent au sein de cette race les sous-races suivantes :

- La sous-race Méré ou Bambara : croisement N'Dama-Sébu
- La sous-race du Borgou : croisement N'Dama race des Lagunes

Le N'Dama pur a une taille de 1m05 à 1m15 et pèse 275 à 350 kg. Les représentants de ces sous-races au Burkina sont :

La sous-race Lobi-Gouin dans les régions de Banfora, Houndé, Bobo-Dioulasso, Boromo et Dédougou en partie. Le poids moyen varie de 150 à 200 kg. La robe est généralement foncée : pie-noire ou noir-mal teint

La sous-race du Borgou dont le représentant est le Méré Gouroumsi produit du croisement du zébu Silmi-Mossi et du Lobi-Gouin : on la rencontre dans le Lobi et dans les régions de Léo et de Pô.

C'est un animal de petite taille 0m90 à 1m, qui pèse 150 à 200 kg. La robe est fauve ou froment. C'est un bon animal de boucherie.

La caractéristique essentielle de tous ces taurins est d'être trypanotolérants, ce qui en fait le meilleur cheptel bovin pour les zones humides infestées de glossines et de trypanosomiase.

La limite d'expansion écologique de la mouche tsé-tsé marque au Nord la limite de l'aire géographique des taurins. Malgré une descente plus marquée du zébu dans les zones Sud, par suite de la sécheresse, il paraît indiqué de mettre l'accent sur l'élevage des races trypanotolérantes.

Les importants travaux de recherche engagés par le CRTA devraient éclairer la plupart des questions relatives au matériel génétique le plus apte à exploiter les pâturages de ces zones à glossines.

Les performances des races ci-dessus décrites sont mal connues. Les résultats des recherches en station donnent quelques indications sur certains paramètres. Ainsi pour les zébus peulhs et maures, on a relevé les données suivantes à la station du Sahel Niono (2).

Poids du veau à la naissance : 20 kg

Production laitière : 1175 l y compris le lait consommé par veau en une lactation de 8 mois environ.

En embouche intensive des zébus maures et peulhs à la station du Sahel ont obtenu des gains moyens journaliers de 400 à 700 g en 90 jours (3)

De même au Sénégal de jeunes taurillons N'Dama de 3 à 5 ans mis en embouche intensive ont enregistré 809 g de croft quotidiens moyen en 4 mois (4)

Les données les plus intéressantes sont celles observées en élevage traditionnel. De telles informations sont pratiquement inexistantes au Burkina. Le suivi des animaux des ranchs collectifs du CEZIET dont les relevés sont en cours d'analyse devrait donner des informations précieuses dans ce domaine.

En attendant nous retenons certains paramètres établis à l'occasion d'études ponctuelles et qui n'ont qu'une valeur indicative.

(2) Station du Sahel - Analyse des données CIPEA/IER

(3) Dr. N'Golo TRAORE : Résultats des expériences d'engraissement intensifs de zébus maures et peulhs au Ranch de Niono et à la sucrerie de Dougabougou. Dans Actes du colloque cité ci-dessous 1978

(4) Type d'animal à traiter en embouche intensive. Résultats des quatre années d'expérience au Sénégal. P-L- Puglisse. H-Calvet
IEMVT : Embouche intensive des bovins en pays tropicaux
Actes du colloque - Dakar 4 - 8 Décembre 1973

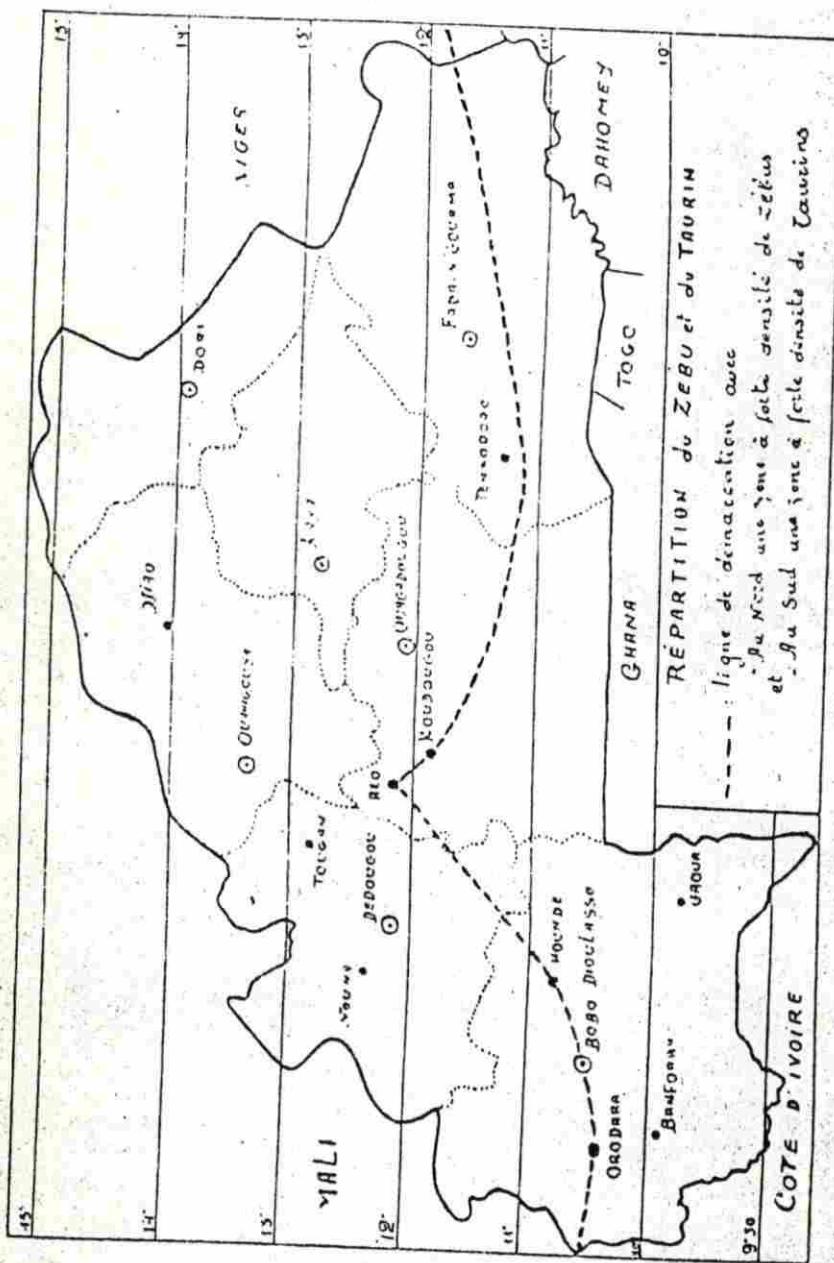


TABLEAU N° 2

Paramètres	Bovins
Fécondité %	50 - 60%
Mortalité jeunes de 0 à 1 an	30 - 35%
Mortalité des adultes	7%
Production lait	1 - 21/jour
Taux d'accroissement par an	2%
Taux d'exploitation	11 à 12,50%
Productivité	
Pondérale par tête et par an	13-15 kg

2.3.2. Les Ovins-Caprins

L'on distingue 3 races de moutons et de chèvre. Le mouton et la chèvre peulh du Sahel, de grande taille, pesant 25 à 35 kg qu'on rencontre dans l'aire d'élevage traditionnelle du zébu.

Le Mouton et la Chèvre Moissi, de plus petite taille, trapu, élevé par les agriculteurs du plateau Mossi; leur poids est de 17 à 19 kg.

Le mouton Djallonké et la chèvre naine, évoluant au sud : le mouton pèse 17 - 18 kg et la chèvre 15 kg.

Les paramètres zootechniques généralement avancés sont donnés dans le tableau ci-dessous

Tableau N°3 Paramètres Zootechniques des Ruminants

Paramètre	Ovins	Caprins
Age à la 1ère mise bas	11 mois	11 mois
Intervalle entre mises bas	10 mois	10 mois
Poids à la naissance	1,7 - 3 kg	1,7 - 3 kg
Fertilité	100 pour 100	114 pour 100
Fécondité	104-110 p 100	141 p 100
Prolifilité	110 p 100	141 p 100
Production laitière	0,250 l/jour	0,300 - 0,900
Durée de lactation	5 - 6 mois	5 - 6 mois
Mortalité des jeunes	15-20 p 100	20 - 30 p 100
Mortalité des adultes	5 - 7 p 100	4 - 10 p 100
Taux d'exploitation	25 pour 100	35 pour 100
Taux d'accroissement par an	4 pour 100	4 pour 100

Source - Bilan Diagnostic du secteur Elevage
 Dr. LY Boubacar Sadou
 ZIAO Charles - BOYDENT Bernard

Les données suivantes ont été enregistrées dans le projet développement élevage des petits ruminants dans le Yatenga.

Tableau N°4 Paramètres observés par le PDPR

Paramètres	Ovins		Caprins	
	1979	1981	1979	1981
Fécondité %	70-80	80-97	75-78	78-88
Mortalité %	18-25	8,4-9,3	14-25	7,3-8
Taux d'exploitation après intervention %	26-36		27-40	

Source Rapport de la mission de diagnostic et d'identification de projet dans le secteur de l'élevage en Haute Volta Caisse Centrale de Coopération Economique Janvier 1983.

L'élevage de ces petits ruminants est considéré comme prioritaire par le service de l'élevage. Ces espèces seraient une alternative à l'élevage bovin dans les zones sahéliennes où les ressources en pâturages ont fortement diminué sous l'effet de la sécheresse. L'accent est mis sur la protection sanitaire et la connaissance plus précise du potentiel génétique, de la conduite de l'élevage en association avec l'agriculture.

2.3.3. Les Equins

Les chevaux sont représentés par le cheval Mossi utilisé pour la course et la traction.

Aucune action spéciale n'est conçue pour son amélioration.

2.3.4. Les Asins

L'âne est reparti dans les régions du pays et joue un rôle primordial dans le transport en milieu rural. Il est utilisé dans certaines régions pour les labours.

2.3.5. Les Porcins : L'élevage du porc se développe au Burkina Faso avec une croissance régulière 20% de 1975 à 1981 selon l'étude OCCE.

Les races sont :

- Large White et Yorkshire dans les fermes, stations et élevages améliorés ;
- La race locale dans les élevages traditionnels villageois : elle est très rustique et est élevée en liberté, contrairement aux exploitations modernes de races améliorées. L'effectif porcin est estimé à 180.000 têtes en 1981.

2.3.6. Les Camelins

Les chameaux rencontrés en nombre limité sont localisés essentiellement au Nord.

2.3.7. Les Volailles : l'élevage des poulets et des pintades est très répandu au Burkina Faso qui en exporte vers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le Dr. Vétérinaire J. SANDERS qui a étudié l'aviculture traditionnelle décrit la poule locale ainsi : petite taille, format plus élancé avec un développement notable des tarses et des tarso-métatarses, signe d'adaptation à la course et de protection contre les prédateurs. Les types de plumages sont nombreux : blanc type Leghorn, rouge type Rhode-Island Red, plumage gris etc...

On décrit au Burkina un poulet peulh, un pulet Djelgodji ou poulet de Dori, un poulet du centre qui serait la variété la plus commune avec plumage à camail, ailes et dos noirs, dos gris ou foncé (Ouédraogo).

Le poids de la poule locale varie de 1,2 kg à 1,8 kg, voire 2,2 kg.

La poule pond en cycle régulier toute l'année avec un ralentissement en saison sèche. Au cours d'un cycle le nombre d'oeufs varierait entre 10 et 15 qui sont couvés par la poule. La poule pond 50 à 90 oeufs par an et peut atteindre 100.

Au terme de cette analyse rapide des ressources animales on peut observer :

1°)- Une parfaite adaptation des différentes races à leur écologie : zébus, chèvres et moutons peulhs de grande taille, de format plus grand dans les zones Nord où la qualité des fourrages est meilleure, où la pathologie est moins sévère; dans les zones sud les taurins, les moutons et les chèvres Djallonké, de petit format, où la pathologie est plus complexe (maladie microbiennes et parasitoses les plus diverses), la qualité des fourrages est moins bonne. ces espèces

et races élevées au sud développent une résistance à la trypanosomiase en ce qui concerne les bovins. La fécondité de ces petites races est également plus élevée que celle des bovins.

Les contraintes qui se posent sont nées :

- 1°)- de la descente des zébus dans la zone sud en raison de la sécheresse persistante ;
- 2°)- du besoin d'animaux de grand format pour le développement de la culture attelée dans les zones agricoles du sud de l'Ouest et du sud-Ouest.
- 3°)- des programmes d'amélioration génétique des responsables de l'élevage basée sur l'introduction de races étrangères dans les régions sud : Azaouack et projet de croisement en station des races locales avec les races importées.

Face à ces orientations il convient de rappeler que malgré ce qui a été dit et écrit des races bovines africaines, elles restent le matériel génétique le plus adapté au milieu et au systèmes de production. Le facteur limitant principal à l'obtention de meilleures performances de production est l'alimentation et l'hygiène du milieu. L'extériorisation de leur potentiel génétique par l'amélioration de l'alimentation est un programme prioritaire et plus pertinent

En ce qui concerne les relations zone sahélienne zone soudanienne et soudano-guinéenne, le développement des races trypanotolérantes reste la solution la plus économique, aussi longtemps que la trypanosomiase et les glossines n'auront pas été éliminés. Le zébu ne peut vivre dans les zones à glossines que sous chimio-protection permanente. Cette formule constitue aujourd'hui pour les éleveurs peulhs comme les agriculteurs la meilleure alternative pour résoudre le problème des boeufs de labour.

Cette chimio-prévention doit cependant être bien conduite, sous évaluation régulière par le laboratoire.

4. de l'augmentation continue des troupeaux d'élevage des agriculteurs

Dans les zones de culture cotonnière les revenus obtenus ont servi le plus souvent à capitaliser sous forme de bétail. A cette occasion les paysans recherchent des zébus ou des géniteurs zébus pour métisser

leur troupeaux taurins. L'attitude de ces paysans vis--à-vis de la gestion du troupeau est variable d'une région à l'autre. Au centre et à l'Est on a plutôt des agriculteurs-eleveurs et des éleveurs-agriculteurs pratiquant l'élevage et la culture, apportant aussi plus de soin aux animaux.

L'espace est intensément exploité par une agriculture traditionnelle peu productive et un élevage vivant essentiellement des espaces libres le plus souvent pauvres laissés par l'agriculture.

L'on ne peut pas ici affirmer que l'espace est contrôlé par des investisseurs extérieurs aux exploitants traditionnels. L'on estime que les achats importants d'animaux destockés par de riches commerçants ont plus un caractère spéculatif qu'un investissement productif dans un creneau neuf.

Le vrai problème est celui de l'aménagement de l'espace au moment où il est encore temps dans les zones Est, Sud et Ouest.

2.4. La Santé Animale

Elle a fait l'objet d'un rapport spécial qui a analysé la pathologie et ses effets sur les animaux, les moyens de lutte et les résultats obtenus. Nous rapportons ici les principales contraintes relevées et les recommandations.

2.4.1. Les contraintes

2.4.1.1. Face au tableau de morbidité les conceptions anciennes de l'action du service de l'élevage constituent une contrainte importante.

2.4.1.2. La pathologie est complexe, plus ou moins bien contrôlée pour les maladies microbiennes du gros bétail, mal connues et non contrôlées pour les petits ruminants, négligée pour les animaux de basse-cours.

Bien que la protection sanitaire reste le principal cheval de bataille des agents de l'élevage, cette action est isolée dans sa conception comme

dans sa mise en oeuvre des autres volets d'un véritable programme de développement de l'élevage basé sur la promotion de la production. De cette manière les activités ne sont pas évaluées en regard de leur impact sur la production, les priorités sont mal identifiées.

2.4.1.3. Les maladies des petits ruminants, des animaux de basse-cours freinent l'augmentation de la production et de la productivité de ces élevages. Les quelques projets pilotes réalisés sur le terrain montrent l'intérêt économique d'une bonne protection sanitaire qui peut accroître certainement le rendement de ces espèces.

2.4.1.4. Le service de l'Elevage et des Industries Animales souffre dramatiquement du manque de moyens matériels et financiers. Le financement des équipements étant généralement assuré par les aides extérieures, le crédit de fonctionnement imputé au budget national est insuffisant. La mise en oeuvre des volets santé des projets se fait en dehors d'une politique cohérente de couverture sanitaire. La protection sanitaire tributaire de ces financements suit la vie et les fluctuations de ces projets dans le temps. Il en résulte une perte d'efficacité.

2.4.1.5. La politique de sédentarisation préconisée par les autorités du Burkina pour transformer les modes d'exploitations des ressources naturelles et la descente massive des zébus vers les zones à trypanosomiases de l'Ouest et du Sud-Ouest font de la lutte contre les vecteurs de cette maladie un élément clef de la stratégie de développement de l'élevage. Malgré l'efficacité technique des méthodes de contrôle des glossines mises au point par le CRTA le coût financier est hors de porté des éleveurs actuellement. La chimioprophylaxie anti-trypanosomienne demeurera encore l'arme de choix, son maniement doit être rigoureusement contrôlé et rationalisé par le laboratoire national de l'Elevage.

2.4.1.6. La faiblesse des ressources de l'état tend à accroître la charge de la protection sanitaire pour les éleveurs qui paient vaccins, médicaments, parfois carburant pour certaines interventions. Cette évolution se conçoit et peut être saluée dans l'optique de l'évolution de l'élevage vers un capital productif et non vers une forme de thésaurisation. Elle constitue pour le moment un handicap à une large couverture sanitaire des animaux. La question doit être bien étudiée.

2.4. Recommandations

2.4.2. Il convient de donner au service de l'élevage et des industries animales les moyens matériels, financiers et humains nécessaires à la mise en oeuvre d'une politique dynamique de santé intégré à des programmes de développement.

2.4.3. Le Laboratoire Central de l'Élevage peut jouer un rôle important dans une telle politique. Il est recommandé :

- de compléter l'équipement technique et de le doter de moyens logistiques et financiers lui permettant d'effectuer les diagnostics et recherches accompagnant les services de terrain
- d'y affecter des cadres scientifiques compétents
- de lui donner un statut précis et conforme à sa mission

2.4.4. Nous recommandons l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme d'ensemble sur la pathologie des petits ruminants et des volailles y inclue la recherche. L'intérêt économique d'un tel programme a été démontré par les projets pilotes exécutés de 1979 à 1983.

2.4.5. Nous soulignons l'importance d'une plus grande coordination entre le service de l'Élevage et les ORD pour optimiser l'utilisation des moyens disponibles.

2.4.6. Nous recommandons enfin que le personnel de l'Élevage soit recyclé dans l'optique de la nouvelle orientation de la politique du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage qui met l'accent sur la production ainsi que l'organisation et la formation des producteurs.

CONCLUSION

La situation sanitaire du cheptel burkinabé est préoccupante.

1. La mini-campagne de vaccination contre la peste bovine et la péri-pneumonie a permis d'éliminer les foyers de peste qui commençaient à gagner du terrain. Ce résultat est malheureusement compromis par la baisse continue de la couverture vaccinale.

2. Dans les conditions actuelles du Burkina l'amélioration de la production animale repose sur :

- un gain de productivité qu'on identifie aisement chez les petits ruminants et les volailles subissant de forte mortalités liées à une absence de protection sanitaire.

- l'ouverture des zones trypanosomiques au zébu mais dans le cadre d'une restructuration des systèmes agraires et de l'engagement dans un processus d'intensification des cultures et de l'élevage.

3. La mise en oeuvre des recommandations ci-dessus devait contribuer à réaliser ces objectifs.

2.5. La Commercialisation

La commercialisation est une étape importante de la chaîne production consommation du bétail et de la viande. Elle s'est adaptée au système de production pastoral.

L'état a essayé de rationaliser ce commerce en y intervenant par la mise en place d'infrastructure et par la création d'un organisme d'état, l'Office National d'Exploitation des Ressources Animales (ONERA) que nous analysons plus loin.

2.5.1. Les infrastructures de commercialisation et de transformation

Elles comprennent :

a) les marchés à bétail se distinguant en marchés de collecte et en marchés de regroupement et d'exportation.

L'on dénombre au Burkina 10 grands marchés pour les bovins, les plus importants se situant dans les zones de production Nord : Ouahigouya, Marko, e et Djibo.

Les grands marchés d'exportation sont : Bobo-Dioulasso pour l'exportation vers la Côte d'Ivoire, Pouytenga pour les exportations vers le Togo, le Bénin et le Nigéria.

Des facilités sont créées dans la moitié de ces marchés : parcs, bascules, couloir et rampes d'embarquement, abreuvoirs et possibilités d'affouragement. Les marchés sont gérés par : l'ONERA

b) les pistes à bétail. Elles sont aménagées et équipées de gîtes d'étapes avec points d'eau pour faciliter l'acheminement des animaux des zones de production Nord vers le Sud.

c) Les abattoirs : Deux abattoirs frigorifiques l'un à Ouagadougou et l'autre à Bobo-Dioulasso ont été créés pour assurer le traitement des viandes consommées dans ces deux grandes villes et exporter de la viande réfrigérée vers les pays côtiers. Des abattoirs dit de brousses

sont construits dans d'autres localités de l'intérieur du pays.

2.5.2. Les opérateurs économiques

Le commerce du bétail se fait par des marchands spécialisés qui doivent payer une patente dont le montant dépend du volume d'activité. Les exportateurs sont soumis aux obligations ci-dessous :

troupeau accompagné d'un passe-port valide délivré par la CEBEW

- paiement de droits d'exportation : 22% de la valeur "ad volorem" calculée sur une mercuriale théorique de 55.000 F par animal d'exportation.
- établissement d'une licence d'exportation
- présentation d'un certificat d'origine et d'une autorisation d'exporter (100 F)
- paiement de la taxe de visite sanitaire 50 F par bovin et 30 F par ovin.

Les professionnels trouvent tous ces frais excessifs et ceci favorise les exportations parallèles, clandestines.

Les animaux exportés vont à pied ou empruntent la voie ferrée ou les camions, l'acheminement à pieds étant le mode de transport prédominant.

2.5.3. Politique des prix

L'état ne fixe pas de prix officiel des animaux. Ceux-ci se forment par le jeu de l'Offre et de la demande et dans les conditions normales fluctuent avec la saison, les prix les plus bas étant observés en fins d'hivernage et les plus haut en saison sèche chaude (mars-avril-mai). Le prix de la viande est fixé par les autorités municipales dans les villes.

Le détail de ces questions est donné dans le rapport de l'économiste.

Les années de sécheresse ont entraîné un destockage et un effondrement des prix.

Le tableau 5 donne les prix moyens observés en 1980 sur les principaux marchés. Ils sont à comparer au prix de destockage rapportés dans le tableau N°6

TABLEAU N° 5

DEPARTEMENTS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Camelins
Centre Ouagadougou	15.943	25.398	46.897	172	2.151	-	17
H.B. Bobo Dioulasso	51.451	38.732	34.533	112	58	-	784
Comoé Banfora	4.760	817	3.984	39	-	-	-
Sud Ouest Gaoua	2.527	1.173	5.506	-	-	-	-
Nord Ouahigouya	99.873	118.002	58.895	-	275	-	-
Sahel Dori	48.196	102.146	104.464	58	4.418	-	2.975
Est Fada-N'Gourma	6.517	4.856	6.030	11	165	-	-
Centre E. Tenkodogo	27.156	55.863	78.308	247	1.368	-	-
Centre O. Koudougou	4.166	9.332	12.224	-	142	-	-
Volta N. Déougou	8.513	25.055	30.523	75	826	-	-
Centre N. Kaya	25.033	40.566	53.229	44	1.100	-	21
TOTALUX.....	294.135	421.940	434.592	758	10.513	-	3.797
ANNÉES PRÉCEDENTES							
1979	199.499	343.219	421.787	659	10.124	-	3.214
1978	228.223	383.894	553.44	874	14.495	-	2.922
1977	180.620	327.551	437.415	2.805	10.811	-	2.007
1976	215.236	388.277	506.445	1.695	14.795	-	1.797
9175	159.971	389.750	503.267	2.164	11.831	-	1.168
1974	181.072	441.696	501.775	4.291	9.993	-	1.592
1973	271.809	415.021	482.979	5.158	11.395	-	2.407

Source Bilan Sectoriel Elevage

Départements	Bovins		Ovins	Porcins	Equin	Caprin
	Zébus	Taurins				
Agadougou	35-85.000	20-60.000	2-10.000	3-62.000	50-100.000	1-10.000
Bo-Dioulasso	40-86.000	30-50.000	3-12.000	5-15.000	40-60.000	2-7.000
Nafra	30.000	20.000	5.000	-	-	4.000
ébougou	25-45.000	16-35.000	2-6.000	3-7.000	-	2-3.000
ri	50-80.000	-	6-9.000	-	70-85.000	3-7.000
ahigouya	37-75.000	40-100.000	4-10.000	2-5.000	75-90.000	3-5.000
la N'Gourma	50-75.000	40-60.000	6-10.000	4-5.000	30-60.000	4-9.000
nk. kogo	60.000	40.000	5.000	4.000	4-5.500	4.000
udougou	35-50.000	17-40.000	2-7.000	2-20.000	-	2-5.000
dougou	43-76.000	35.000	4-7.000	4-5.000	50-75.000	3-6.000
ya	40-75.000	35.000	2-7.000	3-10.000	35-80.000	2-7.000

Les prix suivants ont été enregistrés sur le marché de Djibo en zone sahélienne en 1984.

TABLEAU N°7

ESPECES	Prix avant 1984	Prix après 1984	Perte %	Prix destockage ONERA
Vaches	15 - 30.000	5.000	83,34	7 - 8.000
vins Boeufs	70 - 80.000	10.000	87,50	10 - 45.000
Genisses	25 - 40.000	6 - 7.000	82,25	15.000
s ruminants				
Mouton Chèvres	4.000	-	-	4.000
taillies Poulets	150 - 200			
Pintade	400			
ins Anes		10 - 15.000		10 - 15.000
melins Camelins		50 - 75.000		50 - 75.000

1.2.6. La gestion du troupeau

La gestion du troupeau est différente selon qu'on se trouve en zone pastorale ou en zone agricole sédentaire.

Dans les zones pastorales l'éleveur suit lui-même son troupeau recherchant selon les saisons les meilleures zones de pâturages et les points d'eau par le jeu de transhumance, du nomadisme.

Il applique certaines règles de sélection des animaux, prélève les animaux à vendre pour couvrir les dépenses de famille. Le troupeau de petits ruminants est utilisé davantage pour la consommation domestique de viande que le gros bétail.

Les bonnes traditions de coexistence avec les agriculteurs permettent l'utilisation des résidus de récolte des champs.

En zone agricole stricte le bétail composé essentiellement de taurins de métis zébus-taurins et aussi de zébus pur est placé généralement sous la garde d'un berger peulh qui exploite le lait. Les quelques rares cas de vente n'interviennent que pour couvrir des dépenses ponctuelles de la famille ou pour résoudre tout autre problème social de la grande famille élargie.

Le propriétaire ignore souvent les techniques d'élevage.

Le développement de la culture attelée et de certains thèmes d'intensifications de production agricole (fumure organique) tend à transformer le mode de gestion du troupeau sédentaire :

- 1) le gardiennage est assuré par un enfant de la famille
- 2) le parcage est davantage soigné
- 3) la vente des animaux intervient dans l'équipement de l'exploitation agricole.
- 4) les géniteurs zébus peulhs améliorateurs sont recherchés auprès des pasteurs en transit ou en voie de sédentarisation dans la zone.

Observons également que les éleveurs peulhs qui s'établissent dans les régions agricoles deviennent de plus en plus agriculteurs, soucieux de produire une partie ou la totalité de leur consommation en céréales. Nous avons observé que cette pratique se développe de façon accélérée dans l'aire du projet d'"élevage Ouest Voltage financée par la BIRD

et où se posent de graves problèmes de gestion et de législation foncière appelant des solutions urgentes.

III/- Les solutions proposées par les autorités pour la résolution des problèmes de la stratégie

S'il n'ya pas un document donnant en détail la stratégie, et les programmes conséquents y afférents, l'analyse des projets et activités des services fait ressortir les problèmes principaux dans les domaines suivants:

1. Disponibilité fourragère et aménagement de l'espace rural
2. Lutte contre la dégradation et maintien ou restauration de l'équilibre écologique
3. Association agriculture élevage et sédentarisation des pasteurs nomades.
4. Contrôle plus poussé des circuits de commercialisation par l'état qui intervient comme agent économique
5. Formation organisation et responsabilisation des producteurs immédiats.
6. Développement de quelques unités modernes de production de viande
7. Promotion de la production des petits ruminants et des volailles
8. Polyvalence des agents d'encadrement de base.

1. Disponibilité fourragère et aménagement de l'espace rural

Les projets d'élevage pastoral ou intégrés ont été mis en oeuvre après certaines études relatives à la valeur fourragère et à la capacité de charge des paturages.

Les activités programmées préconisent généralement le contrôle de la surcharge.

Mais dans la réalisation ces volets n'ont pas toujours reçu la priorité requise.

Rien n'est mis en place par exemple pour observer l'évolution du pâturage ; les techniques d'amélioration par ensemencement d'espèces fourragères sont parfois annoncées, mais non suivies d'exécution.

Les projets pilotes ainsi conçus pour donner des indications d'un aménagement rationnel de l'espace, par suite des difficultés d'exécution ne peuvent atteindre leurs objectifs. Ce fut le cas du projet élevage Ouest Volta où l'installation de ranches collectifs est rendue aléatoire par suite des rapports agriculture-élevage difficiles du manque de cadre juridique pour la gestion foncière.

L'approche sociologique de cette innovation manque. Il est donc indispensable que :

- 1 - Les études de pâturages réalisées pour l'implantation de projets pastoraux ou agro-pastoraux s'accompagne d'indication de techniques relatives au suivi de l'exploitation.
- 2 - Les techniques d'améliorations préconisées soient appliquées avec soins et continuité de façon à en apprécier la portée et les lacunes avec le temps.
- 3 - les cadres capables de réaliser de tels projets soient formés et motivés
- 4 - La formation des agriculteurs et éleveurs dans les méthodes de gestion rationnelle des pâturages soit un volet important de ces projets et mis concrètement en application.
- 5 - Les sources de financement comprennent et acceptent que les projets de ce genre impliquant une transformation profonde des habitudes et de systèmes de production mettront du temps pour marquer un impact visible et ont donc besoin d'un soutien en dépit des grandes difficultés de démarrage.

2. La lutte contre la dégradation des ressources naturelles et la recherche d'un certain équilibre de l'écosystème

On relève que ce problème est abordé occasionnellement dans les projets :

développement rural intégré comme le projet d'aménagement de la Vallée des Voltas projet de développement intégré de la sous-préfecture de Séguénéga (ORD di Yatenga) projet de développement agricole dans l'ORD de la Volta Noire (aménagement de 400 ha de sites anti-érosifs sur 2000 ha prévus).

de développement pastoral : développement de l'élevage dans l'ORD du Sahel dans lequel il était prévu l'amélioration dans l'Oudalan de l'équilibre entre les ressources du milieu et les besoins tout en préservant et restaurant le potentiel naturel. Les actions menées étaient : santé animale, points d'eau, action sur le milieu, essai de culture fourragère, approvisionnement en produits alimentaires animaux.

- Projet Elevage Ouest-Volta : mise en place de ranchs collectifs avec infrastructure et instruments juridiques de gestion figure parmi les volets les plus importants.

Si ces quelques exemples soulignent la prise de conscience de la nécessité de mieux gérer les ressources naturelles et marquent la volonté des autorités de s'y engager, les conditions concrètes de réalisations n'en favorisent pas le succès:

- absence d'une vue d'ensemble des ressources, de leur répartition spatiale.
- identification insuffisante des actions appropriées
- absence de mesures juridiques accompagnant l'installation des projets en rapport avec les conditions socio-économiques des populations
- insuffisance de la sensibilisation et de la formation des populations
- orientation très fortement sanitaire des activités du service de l'élevage, qui n'arrivent pas à contrebalancer les actions des autres profils de formation même dans les projets de développement rural intégré.

L'illustration de cette situation est l'exécution presque toujours totale de volets santé animale quand les autres sont en retard ou sont abandonnés.

L'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable programme national visant à résoudre à long terme la question d'une meilleure gestion des ressources et à préserver l'équilibre de l'éco-système est difficile à atteindre sans la levée des contraintes ci-dessus mentionnées. Nous recommandons :

- Une étude d'ensemble sur les ressources naturelles, leur affectation et leur utilisations prioritaires.

Un programme de gestion des pâturages et de production de ressources fourragères supplémentaires devrait aboutir à long terme au maintien d'un certain équilibre écologique tout en favorisant un niveau de production animale acceptable.

3. L'Association agriculture-Elevage

Le concept d'association agriculture-élevage au Burkina comme dans la plupart des pays sahéliens est vulgarisé dans les discours symboliques des autorités politico-administratives comme des techniciens de l'agriculture et de l'élevage. Il est généralement admis qu'il s'agit d'une pratique ancienne de nos systèmes de production agro-pastorale.

On note à ce sujet : que

- 1°) Les agriculteurs achètent dès que leurs revenus le permettent des volailles, des moutons et des chèvres qu'ils élèvent sur l'exploitation.
- 2°) Les pasteurs nomades en échange de la pature dans les champs y laissent le fumier organique des parcs de nuit de leur troupeau.
- 3°) L'animal est utilisé en culture attelée dans les systèmes agricoles plus avancés.

Les programmes et projets relatifs à l'association-agriculture élevage au Burkina n'échappent pas à cette vision.

Dans les ORD du Sahel la pratique échange fumier-résidu des récoltes est encouragée.

Mais les agriculteurs devenant de plus en plus éleveurs et vice-versa, la situation...risque..... de changer, le propriétaire du champs réservant prioritairement ses chaumes de récolte à son troupeau. La sécheresse tend à accélérer ce processus.

Dans les régions où s'est développée la culture de coton la culture attelée a pris de l'essor. D'après la BIRD,⁽⁵⁾ le nombre d'attelage serait passé de 1000 en 1965 à plus de 26.000 en 1979. C'est le cas dans les ORD de l'Ouest et du Sud-Ouest : Dédougou- Hauts Bassins -(Bobo-Dioulasso) et de la Comoé (Banfora). La progression de la culture est cependant confrontée aux contraintes ci-dessous :

- difficultés d'acquisition des boeufs de trait, le paysant préférant acheter à l'extérieur de son exploitation même lorsqu'il possède un troupeau d'élevage d'où il peut extraire ces animaux de labour.
- crédit agricole inexistant ou offert aux conditions inaccessibles aux paysans : taux d'intérêt de 8% apport personnel du paysan de 37% et remboursement en deux annuités. Des projets de promotion de la culture attelée ont tenté de lever cet obstacle en donnant des crédits à un taux de 5,5% à 6,2% sans apport personnel et remboursable en 5 ans avec un différé d'un an.
- forte mortalité des animaux surtout lorsqu'il s'agit de zébus très sensibles à la trypanosomiase.

Les zones de production céréalière sont naturellement exclues de l'introduction de la culture attelée en raison des faibles revenus tirés d'une agriculture traditionnelle et de bas niveau de productivité.

Le projet de développement de l'élevage des petits ruminants dans le Yatenga par la promotion de l'embouche ovine sur sous-produits de récolte et sur sous-produits agro-industriels, l'emploi de la fumure organique et l'introduction de la culture attelée en zone céréalière est une forme d'association agriculture-élevage intéressante à encourager.

La rentabilité à terme de l'opération est cependant liée au développement de la culture de légumineuse fourragère qu'au transfert à partir du Sud-Ouest du pays d'aliments du bétail.

C'est dans la vallée du Kou qu'est conçu le stade le plus avancé de l'association agriculture-élevage. C'est une plaine de 97100 ha dans laquelle 1260 sont aménagés dont 1040 exploités. Tout en maintenant les motivations de force de travail et de fumure organique tirés de l'animal le schéma prévoit une ristourne à l'animal sous forme de sous-produits agricoles et agro-industriels de fourrages cultivés, de pierres à lécher. Il est ainsi décrit : 6

(5) * Cité par le rapport de la mission de diagnostics et d'identification des projets dans le secteur d'élevage de la Caisse Centrale de Coopération Economique.

a) L'agriculture (riziculture, cultures fourragères, autres cultures) devra fournir l'alimentation pour les animaux. Une partie des revenus tirés de l'agriculture permet d'acquérir des animaux pour la traction ou pour l'embouche, des produits vétérinaires et des aliments de bétail.

b) Les animaux fournissent la force de travail et du fumier qui permettent d'accroître la production agricole.

La coopérative qui exploite la plaine a été rapidement convaincue de cette nécessité après plusieurs années de monoculture de riz sur fumure minérale seule qui s'est soldée par une baisse de la fertilité des sols et une chute des rendements de 6T/ha à 4,5t/ha.

Les effectifs actuels de boeufs de trait sont de 1.619 sur 2000 prévus au départ. L'encadrement de l'élevage du périmètre irrigué s'étend aux éleveurs installés aux alentours et concerne toutes les espèces : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles.

La vulgarisation de la production fourragère se fait à deux niveaux :

- mise en culture fourragère de 80 ha : pois d'angole, phaseolus, stylosanthés et brachiaria).
- aménagement, mise en défens et amélioration de 200 ha de paturages naturels.

Des contraintes existent et sont liées en particulier :

- a) à l'absence de paquet technologiques viables surtout applicables à l'aménagement de l'ensemble du terroir agraire.
- b) aux difficiles problèmes fonciers
- c) aux exigences de la riziculture intensive en double culture.

Les contraintes générales du thème demeurent naturellement pour l'ensemble du pays et qui ont été signalées dans de nombreuses études. (7)

Dans l'introduction du projet élevage dans la perspective de l'intégration agriculture élevage. Le cas du périmètre rizicole de la vallée du Kou. Séminaire National sur la mise en oeuvre de la politique agricole.

- Polarisation des services de l'Elevage et de l'Agriculture sur la santé animale pour le premier et la production végétale avec attention plus grande aux cultures de rente pour le second.

Manque de préparation du personnel de l'élevage et de l'agriculture pour la vulgarisation des thèmes techniques appropriés.

- Obstacles institutionnels à la coopération entre différents services l'illustration est donnée par l'échec de l'intégration des services de l'élevage dans les ORD.

- Absence d'organisation des producteurs rendant difficile et infécond le dialogue entre les producteurs et le personnel d'encaissement.

- Inadaptation de la politique de crédit à l'ensemble de besoins de l'agriculture et de l'élevage.

Les orientations actuelles de la politique de développement rural vers une sédentarisation des pasteurs et une élimination de l'agriculture itinérante donnent à l'association agriculture élevage une importance capitale. Les trois grandes tâches suivantes doivent être rapidement abordées et accomplies progressivement, mais à échelle suffisante pour garantir une véritable transformation des systèmes de production.

1. Organisation de l'utilisation rationnelle des sols faisant place convenable aux différentes spéculations rurales : culture, élevage silviculture.
2. Amélioration des systèmes de gestion agricole par des recherches sur les systèmes de production.
3. Optimisation des possibilités pour la production animale par la prise en compte des ressources alimentaires disponibles et leur valorisation efficace par telle espèce animale (bovins, ovins, caprins, porcins ou volailles) ou telle spéulation (viande, traction lait).

(7) Club des Amis du Sahel. Equipe Elevage. Présentation d'approche, synthèse et orientations.

Programmes de production et de commercialisation du bétail et de la viande

Mars 1977.

4. Contrôle plus poussé des circuits de commercialisation du bétail et de la viande par l'état qui joue aussi le rôle d'agent économique

1. La période faste de l'élevage pastoral sahélien au Burkina comme dans tous les pays sahéliens a donné l'impression d'une sous-exploitation d'un capital national accumulé par des techniques s'apparentant à des production de cueillette : l'espace pastoral abondant en herbe et en eau n'appartient à aucune personne privée.
2. La participation de ce capital au développement rapide des pays devient impératif. Déjà à l'époque l'élevage et ses produits occupaient le plus souvent le premier rang des ressources d'exportation. Malgré tout la commercialisation est apparue comme le maillon le plus faible de la chaîne. De nombreuses études le démontrent à partir des années 1960.

Dans l'étude relative à l'approvisionnement en viande de l'Afrique de l'Ouest en 1975 la SEDES (8) rappelant les pronostics qu'elle avait formulés sur les conséquences d'une telle orientation écrivait encore : "une certaine priorité a cependant continué à être accordée à l'amélioration des circuits d'exploitation modernes (Abattoire frigorifiques, ranches de stockage, croisement, laiteries, organismes étatiques à vocation commerciale etc....) au détriment de l'expérimentation et de l'action directe sur la production dont on cherchait surtout à maintenir la protection sanitaire".

3 Des investissements sont conçus dans la filière commerciale et intéressent :

Industries de transformations : abattoirs frigorifiques et équipements de transport frigorifique,
 Marchés à bétail
 Ranches de stockages et d'embouche
 Pistes à bétail

4. L'exploitation d'investissement aussi coûteux et aussi complexes ne peut relever que de la compétence de l'état qui crée à cet effet. un ou plusieurs organismes parapublics.

Au Burkina la création de l'Office National et d'Exploitation des ressources Animales procède de cette logique et de ce processus de mise en valeurs du capital animal.

Elle marque la volonté de l'Etat de jouer un rôle de premier plan dans l'organisation et la modernisation du commerce des animaux et de la viande. Le postulat était que les opérateurs traditionnels repugnent à la réalisation des investissements nécessaires au commerce moderne permettant une information rapide, une bonne transparence de l'offre et de la demande depuis les zones de collecte jusqu'aux marchés terminaux de l'intérieur comme de l'extérieur du pays.

Le développement d'une filière viande à l'exportation pour accroître la valeur ajoutée de la production animale appelle des investissements en abattoirs frigorifiques dont les coûts sont au-dessus des possibilités du secteur privé traditionnel.

En s'engageant lui-même dans la mise en place de ces installations l'état s'imposait le devoir d'accélérer la création d'unités modernes de production : atelier d'embouche intensive, fabrique d'aliments du bétail.

L'analyse du fonctionnement et des résultats de l'ONERA révèlent des obstacles importants au succès d'une telle mission.

1 - La concurrence du secteur privé traditionnel plus efficace dans la collecte et l'acheminement du bétail des zones de production aux différents marchés. Il maintient l'acheminement du bétail des zones de production aux différents marchés. Il maintient aussi la prédominance de l'achat à l'estime et non au poids. Sa connaissance des marchés d'exportation, malgré les multiples difficultés à surmonter lui permet d'y être plus opérationnel que la structure de l'état. A l'occasion de la récente opération destockage l'ONERA va exporter sur la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo 10.000 têtes. Mais il s'agit d'action ponctuelle, basée sur des négociations et engagements politiques.

2 - La concurrence des viandes extra-africaines sur les marchés côtiers du Burkina, bloque le développement de la filière viande. Le tableau ci-dessous donne les exportations de l'ONERA de 1979 à 1982.

(9)

Années	Volume/kg	Valeur F CFA
1977	549.55	383.073.380
1980	251.799	146.076.443
1981	789.405	446.753.726
1982	325.840	244.915.382

Les marchands de bétail en 1979 ont exporté 61.646 bovins, soit en équivalent carcasse 8.140 tonnes sur la base de 130 kg de viande par animal d'exportation.

Le fonctionnement correct du feed-lot de Banfora est handicapé par les difficultés d'acquisitions des animaux et les disponibilités en aliments : fourrage grossier, concentré azoté, malgré le recours à la mélasse complémentée par l'urée.

Conscient de ces difficultés la Direction actuelle de l'ONERA a suggéré des mesures destinées à rendre plus efficace l'action de l'ONERA :

- coopération étroite avec le service de l'Elevage.
- coopération plus étroite avec les autres agents économiques en prenant en compte leur intérêt aussi bien que l'intérêt national.

Nous pensons que l'efficacité de l'ONERA sera accrue en renforçant son influence dans les domaines suivants au détriment des autres missions :

- 1 - Etudes relatives au secteur bétail viande,
 - 2 - Promotion du secteur moderne, tous les agents économiques devant être impliqués
 - 3 - Collecte, analyse et diffusion des statistiques sur l'exploitation et le commerce des animaux et produits animaux
 - 4 - Règlementation du commerce du bétail et des produits de l'élevage
 - 5 - Tutelle des abattoirs frigorifiques existants ou à créer, dotés d'une très large autonomie.
- 5 - Organisation, Formation et Responsabilisation des Producteurs immédiats :

De nombreuses expériences d'organisation des producteurs ont été tentées au Burkina Faso. Les buts visés restent les mêmes : responsabiliser les producteurs immédiats dans la mise en œuvre du processus de développement, élever leur niveau technique et faciliter le transfert de nouvelles technologies.

Notons :

- les groupements villageois G.V.
- les Groupements des Jeunes Agriculteurs GJA
- les Coopératives rurales de base
- les Groupement traditionnels des éleveurs
- les Groupements villageois de producteurs.

Le recensement sommaire en mars 1985 donnait environ 3.800 GV et 400 GJA notamment.

Tous les projets d'aménagements pastoraux ont préconisé la mise sur pied de collectivités de producteurs pour exploiter les installations et pâtrages : Projet Elevage Ouest Voltat, Projet Elevage des Hauts Bassins et de la Comoé, Projet de Développement de l'Elevage des petits ruminants du Yatenga.

Ces différentes formules ne précisent pas toujours les bases juridiques, les cahiers de charge, les rapports avec l'état. Dans le domaine de l'élevage ces groupements sont en réalité fonctionnels pour la commercialisation du bétail (marchés d'état) la distribution des aliments du bétail en appui aux services techniques. Les volets production sont absents ou timides, sinon n'existent qu'avec la soutien de l'encadrement technique. Il peut arriver également que certaines personnalités influentes détournent les activités du groupement à leur profit, surtout en matière de commerce du bétail.

L'organisation et la formation des éleveurs constituent des tâches complexes et délicates.

La libre adhésion, la clarté des objectifs et des règles de fonctionnement, l'existence ou les perspectives d'avantages réels pour les collectivités, la prise en compte des problèmes socio-économiques concrets de la collectivité sont quelques unes des principales conditions de succès de l'organisation coopérative du monde des éleveurs.

L'encadrement de l'élevage lui même doit y être préparé car son profil actuel et ses préoccupations constituent de réelles contraintes pour le succès d'une telle mission.

6 - Développement de quelques unités modernes de production de viande

La mise au point des techniques d'engraissement de bovins et ovins se fait un peu partout en Afrique de l'Ouest. Elle se base le plus souvent sur un disponible fourrager supposé bon marché à valoriser : les sous-produits agricole et agro-industriels.

Au Burkina les expériences d'engraissement ont fait appel à des formules diverses :

- feed-lots en stabulation complète
- embouche semi-intensive : pature et complément alimentaire à l'étable
- embouche paysanne de quelques 2 - 3 bovins alimentés aux piquets.

Les aliments utilisés sont : les bouts blancs de canne, les pailles de riz, les fanes de niébés, les tiges de mil, les graines de coton, les sons et farines basse de riz, le son de blé, la mélasse de canne à sucre. Tous les sous-produits agro-industriels existent à Bobo-Dioulasso et Banfora. Le tableau suivant donne les quantités pour l'année 1982.

Deux feed-lots ont été créés à Banfora dans le contexte du complexe sucrier de la société sucrière de la Comoé, l'un par l'ONERA pour une capacité théorique de 1.000 têtes par an et l'autre privé pour 1.000 par an.

La mission a pu visiter le centre de Banfora financé par la RFA ; un lot d'environ 160. têtes y était en engrangissement et un autre d'environ 50 têtes en quarantaine.

Il est dirigé par un Ingénieur des Sciences Appliqués sorti de l'IPR de Katibougou M. Philippe COULIBALY.

L'objectif du feed-lot est de sortir des animaux de 320-330 kg après une durée d'embouche de 6 mois. Ce sont généralement des zébus de 4-5 ans pesant 220-250 kg au départ.

La ration alimentaire comprend :

- Bouts blancs de canne
- Graines de coton
- Son cubé
- Mélasse de canne
- Complément minéral vitaminé.

Nous n'avons pas pu voir le détail du fonctionnement du feed-lot. La mission Caisse Centrale de Coopération Economique a relevé que la comptabilité affichait un bénéfice de 2.446 F par tête. Mais en prenant en compte l'amortissement des investissements, certains postes supportés par l'ONERA et les frais financiers, le résultat se ramènerait à une perte de 10.000 à 12.000 F/tête.

L'embouche paysanne s'expérimente dans des projets comme le projet Elevage Ouest Volta, le Projet d'Amélioration de l'Elevage traditionnel dans la région des Hauts Bassins et de la Comoé, le Projet Petits ruminants du Yatenga.

La mission a pu visiter les ateliers paysans d'embouche ovine dans le Yatenga, l'un des volets du Projet de développement de l'Elevage des Petits Ruminants du Yatenga. Les moutons peulhs ou mossi sont alimentés en stabulation permanente pendant 3 mois avec une ration comportant :

- Tourteau de coton 300 g
- Mélasse 670 f
- Paille ad libitum
- Pierre à lécher K.N.Z.

Les croûts quotidiens en essai contrôlés ont varié entre 70 et 111 g pour le mouton mossi, 86 et 117 g pour le mouton peulh voltaïque.

Les performances sont moins élevées chez les paysans : 70 - 90 g de gain journalier, les meilleurs atteignant 100 g.

L'embouche se fait sur contrat avec prix de vente de 360 - 380 F/kg de poids vif garanti. Les acheteurs sont des marchands de bétail. Les animaux achetés à 3.000 - 3.500/têtes sont revendus entre 10.000 et 12.000 F CFA au bout de 3 mois.

Le bénéfice réalisé serait de l'ordre 2.360^t/tête.

L'analyse de ces essais d'amélioration de la production de viande en feed-lot comme en milieu paysan appelle les observations suivantes

- 1 - La valorisation des sous-produits de récolte et des sous-produits agro-industriel constitue un progrès au niveau des producteurs.

2 - Les performances techniques enregistrées sont satisfaisantes en ce qui concerne les croûts quotidiens moyens obtenus.

3 - L'amélioration de la qualité de la viande est appréciable

4 - Ces opérations en milieu paysan contribuent à la formation technique de l'exploitant, en même qu'elles occupent une partie de son temps de saison sèche.

5 - Les contraintes sont importantes

- les sous-produits sont limités en quantités et sont soumis à diverses utilisations alternatives :
 - alimentation des bœufs de trait
 - alimentation des vaches laitières
 - opération de sauvetage du bétail en situation de sécheresse
 - exportation pour certains : graine et tourteau de coton

Le marché du bétail embouché est encore très limité, exposant les opérateurs à de la mévente ou à des pertes.

Malgré les contraintes signalées de telles entreprises méritent d'être encouragées, notamment dans la forme de petites unités au niveau des paysans et éleveurs - agriculteurs. L'accent doit être mis dans ce cas sur la production de fourrage de légumineuse dans l'exploitation. L'ONERA doit soutenir ces petits producteurs par la recherche de marchés garantis et rémunérateurs.

Les feed-lots du type de celui de Banfora doivent fonctionner sur la base de contrat de vente négocié avec une clientèle capable de payer à la qualité. Le schéma d'embouche lui même peut être amélioré dans le sens d'une réduction des coûts de production; le séjour de l'animal en feed-lot ne devrait pas excéder 120 jours.

7 - Développement de l'Elevage des Petits Ruminants et des Volailles

Dans l'analyse de la situation sanitaire, une attention particulière a été accordée aux petits ruminants et aux animaux de basse-crous.

Par la réalisation de projets pilotes les autorités Burkinabé ont montré l'importance qu'elles accordaient à ces élevages.

Les actions menées dans le cadre du projet englobaient :

- la protection sanitaire
- l'amélioration de l'alimentation et création de réserves fourragères sur pieds.
- l'étude des paramètres zootechniques
- la gestion du troupeau
- l'encadrement et la formation des éleveurs

Les résultats obtenus sont encourageants :

Amélioration de la fécondité passant de 70 p/100 à 79,5/100 pour les ovins dans certains endroits du programmes. Pour les caprins les chiffres sont 78 p 100 en 1979 et 88 p 100 en 1981. Il y aurait également une diminution de la mortalité des jeunes, une amélioration du taux d'exploitation passant de 26,2 p 100 à 36,2 p 100 pour les ovins, 27,9 p 100 à 39,9 p 100 pour les caprins.

Comme il a été déjà dit à l'analyse de la situation sanitaire, une politique d'augmentation de la production animale doit accorder une attention particulière aux petits ruminants et aux volailles.

8 - Formation des cadres de l'élevage et polyvalence des agents d'encadrement :

8.1. Formation des cadres supérieurs : Les ingénieurs d'Elevage sont formés à l'Institut Supérieur Polytechnique de Ouagadougou, les docteurs vétérinaires étant formés à l'extérieur : Dakar et Pays Européens.

La formation de l'ISP privilégie l'aspect production sur le profil sanitaire. Cette option pertinente doit permettre de modifier progressivement le comportement de l'encadrement sur le terrain en faveur des tâches de vulgarisation des techniques de production : pastoralisme, zootechnie, alimentation, gestion du troupeau. Aujourd'hui ces cadres tiennent 47 p 100 des postes de directeurs provinciaux, de l'Elevage, les vétérinaires n'en occupant que 40 p 100.

8.2 Formation des cadres moyens et d'exécution

Les techniciens supérieurs, les assistants d'élevage, les infirmiers vétérinaires ou les agents techniques de l'élevage sont formés au Burkina.

Les techniciens supérieurs d'élevage sont formés dans le Centre

Polyvalent de Matourkou créé en 1963 pour former initialement des agents Techniques et qui depuis 1975 forme les Techniciens supérieurs.

Le Centre intègre à l'enseignement des activités de recherche appliquée, de vulgarisation intensive dans un certain nombre de villages aux alentours de Bobo-Dioulasso.

Les élèves sont recrutés par concours direct du niveau du Brevet d'Etude du Premier Cycle et ayant le niveau de la classe de première des Lycées et Collèges ou par concours professionnel pour les agents techniques ayant au moins 5 ans de service effectif :

Les études durent 3 ans répartis en :

- une année de tronc commun
- deux années de spécialisation

Les spécialités ouvertes sont : Agriculture, Elevage, Eaux et Rorêts.

L'objectif de la formation est de faire du Technicien supérieur un chef d'équipe capable d'encadrer, de suivre, contrôler et coordonner les actions des unités d'encadrement.

Pour la spécialité Elevage l'analyse du programme relève 54 h de zootechnie générale en 1ère année et 100 h en 2ème année.

Ce programme très classique ne cadre pas avec les systèmes de production animales rencontrés dans le pays dont les éléments sont : connaissance des pâturages, de leur dynamique, de leur exploitation, les modes d'élevage, la gestion des troupeaux, santé animale. Il est certain que les cadres sortis de cette formation sont peu opérationnels, et servant dans un contexte professionnel axé sur la protection sanitaire, le Technicien supérieur perd confiance en lui et se décourage. L'on comprend aussi pourquoi le service de l'Elevage continue à former des Techniciens supérieurs à Ouaga et à Niamey avec un profil plus santé animale, et des assistants. Il y a urgence à revoir le cycle T.S. Elevage de Matourkou

8.3 Formation des Agents Techniques :

Ils sont formés dans le même centre de Matourkou. Le recrutement se fait par concours au niveau du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). Ces études durent 4 années réparties en 2 phases :

- une phase de tronc commun de 2 ans
- une phase de spécialisation de 2 ans.

L'importance du tronc commun de 2 ans se dégage d'après le programme du souci de : réaliser une formation technique polyvalente de base des futurs agents.

Le programme élevage est enseigné en 1.742 heures réparties ainsi : 202 heures pendant les deux années de tronc commun et 1.540 h pendant les 2 années de spécialité. Les travaux pratiques prennent 931 heures soit 50% du temps.

Le rôle de l'Agent Technique est capital étant à la base de la pyramide de l'encadrement du développement. L'objectif de sa formation est ainsi défini par le programme : être capable de conduire des programmes villageois d'animation et de formation technique.

Maîtriser les techniques de production, les problèmes de gestion de l'exploitation agricole, d'approvisionnement et de commercialisation des produits, d'organisation des populations villageoises sur des bases professionnelles et socio-culturelles.

Ce profil général ainsi défini avait besoin d'être mieux précisé pour l'élevage en raison du caractère particulier de la production agro-pastorale. Le manque de définition précise du profil de poste se ressent dans l'établissement du programme : sont absentes l'Agrostologie et l'étude des pâturages, les cultures fourragères.

La révision des programmes en cours devra combler ces lacunes. Une harmonisation est nécessaire avec le service de l'Elevage : les infirmiers vétérinaires base de la pyramide de l'encadrement de l'Elevage étant formés dans une optique strictement médicale, alors qu'à ce niveau la polyvalence est une meilleure arme pour une vulgarisation efficace.

EN CONCLUSION : La formation des cadres au Burkina permet une adaptation de leur profil aux besoins réels du pays.

Encore faut-il bien définir le profil du poste pour former un agent capable de résoudre les problèmes concrets posés à la vulgarisation au niveau de l'éleveur et de l'agriculteur.

Les orientations dégagées par le dernier séminaire national sur la mise en oeuvre de la politique agricole devraient favoriser les améliorations nécessaires au système de formation des cadres du développement rural en général, de l'Elevage en particulier.

IV/- MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE : ROLE DES DIFFERENTS ORGANISMES

4.1. Rôle du service de l'Elevage et des Industries Animales

4.1.1. La large mission du service de l'Elevage et des Industries Animales recouvre théoriquement tous les aspects de la production animale :

- Protection sanitaire
- Production
- Gestion de l'espace pastoral
- Commercialisation
- Industries Animales
- Formation

Le service a joué un rôle actif dans l'élaboration de la politique d'élevage. La réalisation concrète des objectifs passant par l'identification, la préparation et la mise en oeuvre de projets concrets dont le financement est assuré à plus de 85% par les aides extérieures ce service n'a pas toujours disposé ni des ressources humaines, ni de l'expérience requises pour la conduite et le contrôle des projets. Les aspects novateurs comme gestion de l'espace pastoral, suivi zootechnique des troupeaux, animation et formation des éleveurs, mise au point et vulgarisation de techniques améliorées d'alimentation des animaux échappent à la perspicacité, voire à la compétence des cadres supérieurs qui étaient vétérinaires et en nombre réduit. Pendant plus de 15 ans le pays n'a disposé que d'un seul spécialiste pastoraliste.

L'énergie du service a été focalisée sur la protection sanitaire. Les premiers investissements sont orientés vers les infrastructures et équipement de lutte contre les maladies. La presque totalité du budget élevage est consacrée à la santé. Il faut reconnaître que cela se justifiait dans un contexte où sévissaient partout les foyers de maladies. Leur élimination devenait prioritaires même dans les zones de projets.

Progressivement le service de l'élevage a tenté de rééquilibrer ses activités en s'intéressant à l'hydraulique, à l'alimentation, à la gestion des paturages. La création du cadre des Ingénieurs d'Elevage avec profil production traduit cette prise de conscience.

Aujourd'hui pour la Direction de l'Elevage il ne fait aucun doute que la priorité va aux actions de production ci-dessus citées. Dans la pratique bien que l'encadrement provincial supérieur soit à majorité des Ingénieurs, les reflexes de santé animale continuent à prédominer et se reflètent dans l'exécution des projets : seul le volet santé est le plus souvent correctement exécuté. Nous avons analysé plus haut dans les ressources la politique de formation des cadres.

Repetons ici que son efficacité est liée d'une part à une bonne définition des postes, à des tâches concrètes à exécuter, et d'autre part à la création des conditions socio-professionnelles, psychologiques, voire matérielles pour valoriser sur le terrain les profils à potentiel novateur.

4.1.2. Les soins vétérinaires

Ils ont été largement décrits dans l'analyse sanitaire. Il a été établi que la baisse de la couverture vaccinale était lissé : due

à l'insuffisance des crédits budgétaires,
à la discontinuité des financements extérieurs,
à la réaction diverses des éleveurs face à la politique des vaccins payants.

Le service de l'Elevage, à juste raison estime nécessaire de maintenir ce principe. Il est juste en effet que le producteur supporte le coût des facteurs de production. Mais il est indispensable qu'une bonne éducation des éleveurs réticents des régions Ouest, Sud et Sud-Ouest soit développée par le service avec le concours de toutes les institutions d'animation des populations. Le statut de la phanavet important et distribuant les vaccins et médicaments doit être revu dans le sens d'une large autonomie financière et de gestion.

4.1.3. Rapports en service et projets

Les projets conçus pour un objectif précis et limité dans le temps et dans l'espace ont constitué l'approche principale de mise en œuvre de la politique de l'élevage.

A la recherche de l'efficacité par le contrôle des moyens affectés à l'objectif, la formation technique des cadres et leur initiation à la gestion, les projets ont presque toujours été organisés en entité indépendante. Le service de l'Elevage dépourvu de moyens à la charge de superviser le projet, tâche pour laquelle il n'est pas toujours bien préparé. Il en résulte souvent des rapports de collaboration très dif-

ficies dont souffre le projet. L'intransigeance et la philosophie de certains bailleurs de fond favorisent malheureusement cette situation qui agrave l'incohérence des activités des services et des projets.

Il paraît particulièrement important que bailleurs de fonds et gouvernement revoient leur conception du développement. La définition de programmes cohérents associant les deux parties est un bon point de départ. L'identification des contraintes et actions prioritaires doit être faites en tenant compte davantage des préoccupations nationales des gouvernement. La formation de cadres compétent et opérationnels est un élément clef d'un tel programme. Il est établi maintenant que les "éternels homologues" bons, gentils au côté de l'expert étranger, inefficaces dès la fin du projet " n'ont jamais pu amorcer le développement souhaité.

4.2. Rôle des autres Ministères

La mise en œuvre de la politique de l'élevage appelle au moins la coopération de 6 Ministères : les Ministères chargés du Plan de l'Hydraulique, de l'Environnement, des Finances, de l'Intérieur.

4.2.1. Le Ministère Chargé du Plan

Assure la coordination de l'ensemble des investissements publics, l'intégration des programmes et projets d'élevage dans le plan et les programmes de développement socio-économique du pays, arrête les priorités et vérifie la cohérence des investissements intersectoriels et leur adéquation avec les objectifs généraux de développement.

Ce rôle dans la pratique est difficile à jouer efficacement lorsque le financement du plan est assuré à près de 85 p. 100 par les aides extérieures. Les donneurs ont souvent tendance à s'engager en fonction de leurs propres priorités. L'harmonisation des positions des départements techniques, du Ministère du Plan et des bailleurs de fond devient délicat et hardue.

La coopération à la phase de l'identification des projets du plan entre services techniques des Ministères chargés du Plan et du Développement Rural permet d'atténuer les conflits d'arbitrage. Nous n'avons pas pu connaître le mécanisme précis de coordination entre les Ministères.

4.2.2. Rôle du Ministère chargé de l'Hydraulique

Ce Ministère a un rôle clé, car il est responsable de la politique de l'hydraulique. L'exploitation des pâturages exigeant la disponibilité de points d'eau une coopération entre les deux Ministères est indispensable pour fixer les limites entre hydraulique humaine et hydraulique pastorale, pour éviter un sous-équipement ou un suréquipement en points d'eau. Le choix des moyens d'exhaure appropriés, la politique d'entretien de ces équipements sont de la compétence du Ministre chargé de l'hydraulique. Là aussi dans la pratique la position des Organismes de financement doit être prise en compte surtout en matière de mise en place des équipements hydrauliques.

4.2.3. Le Ministère de l'Environnement

Joue un rôle de premier plan théoriquement dans la politique de conservation de l'écosystème, de lutte contre la désertification. Malheureusement en dehors des programmes de reforestation et d'économie du bois la concertation pour l'aménagement des espaces pastoraux n'existe pas. La politique du Ministère chargée de l'Elevage il faut le reconnaître, n'est pas non plus claire et précises sur la matière.

4.2.4. Le Ministère des Finances

La politique fiscale appliquée peut stimuler ou freiner tel ou tel aspect de la politique de l'élevage. La commercialisation du bétail donne lieu à la perception de multiples taxes de douanes et d'impôts que les professionnels jugent parfois excessifs. L'importation des intrants (vaccins, médicaments, produits biologiques, matériel technique) est soumise à la réglementation fiscale dont la sévérité peut accroître les coûts des interventions. Une étroite coopération doit exister entre les deux départements. L'économiste de la mission analyse l'incidence des impôts et taxes sur le commerce contrôlé du bétail.

4.2.5. Le Ministère de l'Intérieur

Responsable de toute l'administration/du territoire doit soutenir les services techniques dans les projets d'aménagement et de gestion rationnelle des espaces pastoraux. En l'absence d'une législation foncière claire et pertinente, il revient aux responsables provinciaux de l'administration de régler les litiges nés de l'occupation et de l'exploitation de l'espace par l'éleveur ou l'agriculteur. Là il faut reconnaître que les difficultés sont énormes. La coopération dans ce domaine entre les deux départements a besoin d'être stimulée.

4.2.6. Le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur

La coopération est nécessaire pour la formation des cadres supérieurs et pour le développement des recherches scientifiques.

4.2.7. Les Organismes Régionaux de Développement O.R.D.

Créés en 1965 avec une large autonomie par rapport aux services administratifs classiques, les Organismes régionaux de Développement constituaient le cadre approprié pour promouvoir un véritable développement intégré. Dans chacun des onze départements était créé un O.R.D.

Les O.R.D. dotés de pouvoirs larges sont chargés sous la tutelle technique du Ministre du Développement Rural, d'assurer l'encadrement des paysans et éleveurs, la vulgarisation des thèmes de production agricole, la commercialisation des produits, de fournir toute prestation de service nécessaire au développement rural dans le territoire de son ressort. Leurs ressources proviennent des subventions de l'état (paiement de salaire du personnel, contribution aux dépenses de matériels) et des recettes de commercialisation des produits qui malheureusement ont toujours été insuffisantes pour couvrir les charges de l'O.R.D.

Les projets qui couvrent leur territoire sont en principe placés sous leur contrôle, mais la coopération avec les chefs de projets est difficile. L'intégration des activités vétérinaires dans les O.R.D. de 1975 à 1980 s'est soldée par un échec et les services de santé animale ont repris leur indépendance.

La formule qui reste valable a été réaménagée et sera étendue aux 30 provinces, sous l'appellation d'organismes Provinciaux de Développement Agricole. Tous les services y seront intégrés.

4.2.8. Les problèmes fonciers

Les problèmes fonciers ont été réglés dans leur principe de base par la Réforme Agraire décidée par l'ordonnance N°84/050/C/CNR/PRES du 4 Août 1984 portant la nationalisation des terres et l'organisation rationnelle des paysans sur des surfaces remembrées.

Au terme de cette ordonnance les terres sont propriété de l'Etat et constituent le Domaine Foncier National.

La réforme préconise également l'organisation et la formation du monde paysan pour une utilisation et une gestion rationnelle de la terre. Elle implique la définition du type d'organisation à entreprendre (coopératives agricoles, Fermes CDR^x, Fermes d'Etat, Fermes privées ou parapublique), la définition de la superficie utile à chacun des coopérateurs.

Sa mise en application concrète demande beaucoup de réflexion et d'imagination de la part des Ministères concernés : Agriculture et Elevage, Environnement; Intérieur. Il est attendu que cette réforme permette une juste répartition de la terre entre les utilisateurs et entre les différentes spéculations. Mais il s'agit d'une tâche hardue et de longue haleine, qui requiert une grande sensibilisation des populations.

EVOLUTION DE LA POLITIQUE DE L'ELEVAGE

Les éléments de stratégie analysés dans les chapitre I et II, constituent une constante de la politique de l'élevage au Burkina Faso.

1. claire vision de l'importance de l'élevage dans l'économie nationale
2. nécessité d'en améliorer les modes de production en vue d'une augmentation de la production et de la productivité.
3. perception des nombreuses contraintes à surmonter
4. besoin de l'aide internationale pour faire face au déficit lancé par la sécheresse endémique.

5.1. Les changements intervenus

Jusqu'en Août 1983, il n'y avait pas de changement dans la politique, ni sur le plan conceptuel, ni sur celui des modalités de mise en œuvre.

Les objectifs stratégiques sont restés les mêmes, l'application se fait par projets.

Mais le rythme de renouvellement du personnel dirigeant de l'élevage et des Industries Animales (sept directeurs de 1975 à nos jours) qui en fut le trait marquant, a certainement eu des inconvénients sur le développement de cette politique :

^x C.D.R. = Comité de défense de la Révolution

- a) manque de suivi des projets
- b) absence d'évaluation de l'impact des nouvelles idées sur le développement de l'élevage et correction à porter.

A titre d'exemple la politique de stratification de l'élevage adoptée par toutes les équipes successives n'a jamais été concrètement élaboré. Les contraintes principales restent inconnues. Un autre exemple est l'importance accordée au pastoralisme sans qu'une mesure concrète puisse être prise ni pour former des spécialistes, ni pour recycler certains vétérinaires assurant l'ancadrement de terrain, ceux-ci restant attachés à la protection sanitaire.

- c) maintien, voire aggravation de l'incohérence entre projets et actions quotidiennes du service de l'élevage.
- d) inefficacité du contrôle et de l'orientation des services de terrain par les services centraux. On le relève dans les modalités de collecte des informations statistiques qui amènent les responsables eux mêmes à douter de leur crédibilité.

5.2. Les options du 4 Août 1983 et la Politique de l'Elevage

Un climat nouveau est créé avec l'avènement de la Révolution Démocratique Populaire du 4 Août 1983 dont les principales caractéristiques sont :

- a) sur le plan politique : une volonté d'indépendance bien marquée,
 - la volonté d'instaurer une plus grande justice sociale dans le pays et au sein du peuple
 - la volonté de faire participer activement le peuple à la conduite des affaires publiques.

b) Sur le plan économique :

- un renforcement du rôle de l'état dans le développement économique,
- un grand effort de mobilisation des ressources nationales et de l'énergie populaire
- une forte décentralisation de l'effort de développement
- une conscience plus aigüe des contraintes écologiques et en conséquence l'édiction de mesures destinées à lutter contre la dégradation
- une plus grande rigueur dans la gestion des ressources et biens publics.

5.3. La stratégie de l'élevage à la lumière des changements ci-dessus

C'est le plan quinquennal en cours de préparation qui donnera le détail des éléments de la nouvelle stratégie. L'évolution que nous pouvons déceler se base sur les entretiens avec les responsables de services techniques et les autorités politiques et administratives. En matière d'élevage, les documents, d'orientation les plus récents sont :

1. La Politique de Développement de l'Elevage : par la Direction Nationale de l'Elevage de Janvier 1985.
2. Les rapports et conclusions du séminaire national sur la mise en oeuvre de la politique agricole de Mars 1985.

La toile de fond reste les grandes "lignes de la politique agricole du Conseil National de la Révolution sous la Révolution Démocratique Populaire" qui dans le cadre général de l'option pour une économie nationale, indépendante, autosuffisante et planifiée, vise l'objectif final de l'autosuffisance alimentaire véritable impliquant.

- accroissement de la productivité du travail
- développement d'une agriculture diversifiée de paire avec la spécialisation régionale
- abolition de toutes les entraves propres aux structures socio-économiques traditionnelles qui oppriment les paysans.
- faire de l'agriculture le point d'appui du développement de l'industrie

Les sous objectifs en matière d'élevage sont ainsi rappelés par la Direction Nationale de l'Elevage (10)

- Accroître les productions animales en vue d'améliorer l'alimentation des populations burkinabé.
- Apporter à l'économie nationale une force de travail supplémentaire
- Procurer à l'état des devises substantielles. Les domaines d'intervention judicieuses pour y arriver sont les suivants
 - l'alimentation animale
 - le potentiel zootechnique
 - les conditions d'élevage
 - la santé animale
 - la commercialisation

Quant à l'approche il est reconnu "la notion de programme, un ensemble cohérent d'actions sous tendues par une politique et des stratégies devant aboutir à la réalisation d'objectifs globaux de développement dans un temps suffisamment long, sur une aire géographique assez vaste."

Les projets sont reconnus comme processus permettant de réaliser des objectifs précis du programme.

L'évolution notable est l'indistance sur :

- la pertinence des projets avec les besoins réels des populations
- la participation des populations à toutes les phases du cycle du projet : identification, préparation, exécution suivi-évaluation
- l'étude socioologique approfondie
- l'incidence financière en particulier la minimisation des charges reccurrentes par la responsabilisation et la formation des paysans, le dimensionnement du projet et les effets induits indirects.

Il est à remarquer qu'il s'agit du schéma classique des projets. Le vrai acquis viendra de la volonté politique et des mesures pratiques qui seront prises pour son application. La mission doit analyser ces aspects et faire des recommandations appropriées.

La création d'un bureau National d'Etude et d'Evaluation des Projets, à caractère public, rattaché au Ministère de la Planification et du Développement, ainsi qu'il est préconisé sera salutaire à cet effet.

La réforme agraire constitue un des changements les plus profonds en cours. Nous en avons parlé dans le paragraphe relatif au statut foncier. Elle ne manque pas de provoquer émotion, inquiétude et nombreux points d'interrogation. Il apparaît difficile de réaliser l'ambitieux objectif de sédentarisation de l'agriculture et de l'élevage à l'aménagement du territoire national et d'exploitation rationnelle et disciplinée des ressources naturelles de plus en plus rares sans une politique volontariste et suivie. La mission est consciente de la délicatesse d'une question aussi hautement Politique. Son appréciation et ses recommandations se limiteront aux aspects techniques et socio-économiques de cette politique de développement rural.

10) Politique de développement de l'élevage Direction Nationale de l'Elevage

5.4. Réceptivité des Autorités Politiques et des Cadres à des changements que l'Equipe pourrait suggerer

Tout au long des entretiens que l'équipe a eu avec les cadres et lors des séances de travail avec le secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, de l'audience du Ministre lui-même, il s'est dégagé l'impression que les principaux problèmes de l'élevage étaient perçus de la même façon que nous par nos interlocuteurs :

- Priorités aux questions alimentaires
- Dégradations de l'écosystème
- Ménace de déséquilibre entre le bétail et les termes à paturage
- Nécessité d'une bonne réglementation foncière favorisant une gestion correcte des terres
- Rééquilibrage des activités du service de l'élevage trop centrées sur la santé animale
- Contrainte de l'enclavement et nécessité d'une dynamique coopération économique, sous régionale pour stimuler l'intensification de l'agriculture et de l'élevage.

Même le délicat problème du contrôle démographique est admis comme un des paramètres à considerer dans le processus de développement. L'équipe peut donc suggerer des changements sous réserves qu'ils soient opportuns, objectifs et en rapport avec les analyses faites.

VI/- DES PROBLEMES SENSIBLES :

6.1. Les dirigeants, les cadres et le peuple Burkinabé vivent en ce moment un processus d'évolution politique, résultant d'une longue gestation datant des premières années de l'indépendance, et aussi influencé par la crise économique mondiale.

6.2. Certaines frustrations des véritables attributs d'indépendance ont profondément blessé nombre de cadres, civiles et militaires tout au long des 23 années d'indépendance avant le 4 Août 1983.

6.3. Les responsables ont pleine conscience des lourds sacrifices que ces changements imposent au peuple, des risques qui y sont attachés. Ils s'efforcent de donner le bon exemple.

6.4. Dans un tel contexte les points sensibles sont :

- le respect de l'option et des orientations politiques du pays
- le respect du principe de l'égalité entre les peuples et entre partenaires en matière de coopération
- saine critique constructive
- reconnaissance de l'effort accepté par le Peuple et les dirigeants pour bien valoriser l'aide reçue des Bailleurs de Fond./.-

CONCLUSION GENERALE

Nous avons essayé d'analyser la politique de l'Elevage au Burkina Faso, à la lumière de la crise actuelle des systèmes de production animale du Sahel.

1°)- Nous avons constaté que les objectifs stratégiques assignés par les autorités au sous-secteur de l'élevage sont inspirés de son importance et du rôle qu'il a joué dans le développement des échanges entre le Burkina et sa clientèle du Sud, dans l'approvisionnement des populations en protéines animales, dans l'amorce de la culture attelée dans le pays.

2°)- L'analyse des ressources a montré :

- Une insuffisance des ressources fourragères liée au surpaturage dans certaines zones, à l'extension des surfaces cultivées dans d'autres, au processus de dégradation de l'écosystème dont la progression partout dans le pays est une menace sérieuse pour le développement de la production agro-pastorale.

- L'existence de ressources génétiques animales parfaitement adaptées aux conditions du milieu, dont le potentiel est encore mal connu, en tout cas ^{non} exteriorisé par suite des contraintes alimentaires et sanitaires.

- La faiblesse des ressources humaines disponibles, quantitativement et qualitativement pour résoudre les problèmes ardus du développement de la production animale, eu égard à la large mission du service de l'élevage et à la nouvelle situation.

- L'insuffisance dramatique des ressources financières qui malgré le précieux concours de la communauté internationale, ne permettent pas d'amorcer un véritable décolage économique dont bénéficierait l'élevage.

3º)- Toute nouvelle stratégie de l'élevage doit partir de la volonté exprimée des autorités de s'attaquer aux contraintes prioritaires en se basant sur les potentialités du pays, l'énergie et l'initiative des populations, en intégrant l'aide internationale qui reste toujours nécessaire, dans un programme global et cohérent.

L'inventaire des ressources naturelles, l'évaluation de leur potentialité et l'élaboration d'un schéma directeur de mise en valeur constituent dans cette optique une tâche fondamentale.

4º)- La prise en considération par le gouvernement et les bailleurs de fonds des suggestions et recommandations que fera l'équipe contribuera à résoudre les problèmes clefs identifiés. Il y faudra certainement du temps, mais il faudra surtout une grande volonté politique, une persévérance et une continuité dans l'action, une adhésion des populations à l'effort que réclame la promotion économique du monde rural burkinabé, et en particulier de ceux qui vivent de l'élevage./.-

Bamako, le 17 Juin 1985